

nexity Besoin de sécurité pour votre investissement locatif ?



NexT

écrans

Labo

Libé boutique

Dernière mise à jour : il y a 3 minutes

Recherche (ex: éducation, rebonds)

SERVICES

- Shopping
- Rencontres
- Cours d'anglais
- Anciens numéros
- Petites annonces

EDITION ABONNÉS

- Le journal numérique
- Mobile / Tablette
- S'abonner à Libé
- Gérer mon abonnement papier



Télécharger Libération

Abonnez-vous à partir de 1€

- ACTUALITÉS
- DÉBATS
- CULTURE
- ÉVÉNEMENTS
- TECH / WEB
- VIDÉO/PHOTO
- BLOG
- VOYAGES
- MONLIBÉ
- EDITION ABONNÉS

A la Une | Éditos | Politiques | Société | Monde | Économie | EcoFutur | Médias | Vous | Sports | Terre | Sciences | Désintox

POLITIQUES

A quand la... VIIe République ?

29 avril 2013 à 19:06



ABONNEMENTS JOURNAL PAPIER

ABONNEZ-VOUS AUJOURD'HUI !



(Dessin Alain Brillon)

- A + | | 3 | | Tweeter | Envoyer

Abonnez-vous
à partir de 1€

Par **PASCAL JAN** Professeur des universités, constitutionnaliste (Sciences-Po Bordeaux)

La VI^e République, que vont scander les partisans du Front de gauche le 5 mai, serait le salut du redressement national. Même si ceux qui défendent une telle évolution institutionnelle maîtrisent à la perfection une rhétorique efficace et séduisante, les conditions pour un changement de Constitution ne sont ni réunies ni surtout fondées. Changer de Constitution, pourquoi ? Substituer une Constitution à une autre dans une démocratie obéit toujours à une faillite d'un système constitutionnel réduit à l'impuissance décisionnelle, à l'instabilité gouvernementale, voire à une profonde crise de légitimité des pouvoirs, aux multiples contours. Rien de tel en 2013. Même si une crise de confiance frappe les responsables politiques, les institutions politiques



EDITION ABONNÉS



Feuilletez Libé ►

CONTENUS EXCLUSIFS

«La chute sans fin» des chômeurs espagnols

Par FRANÇOIS MUSSEAU

Au Maroc , l'adoption en résidence surveillée

Par LÉA-LISA WESTERHOFF



OFFRE D'ESSAI

Essayez l'édition abonnés
1€ seulement le 1er mois

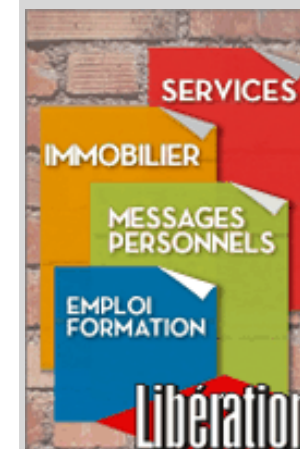
VOUS RECEVREZ :

- + Libé chez vous tous les jours,
- + un accès aux contenus web
- + Libé sur votre tablette

VOIR NOS OFFRES

Gérer votre
abonnement

VOS ANNONCES



**Passez votre
annonce dans
Libération**

EPRESSE



ont rarement connu une telle stabilité. La forte participation électorale aux dernières élections et le cantonnement des extrêmes ne sont pas le signe d'un désenchantement constitutionnel. La Constitution de 1958, par le jeu de ses multiples interprétations, est d'une infinie souplesse. Solide, elle a permis de surmonter toutes les difficultés qui, en des temps anciens, auraient conduit à des désastres et à une instabilité politique nuisibles au pays : crises sociales et économiques aiguës, disparition de son père fondateur, petite et grande alternances, majorité législative relative, division de la majorité parlementaire, cohabitation, présence de l'extrême droite au second tour de l'élection présidentielle... Changer de Constitution, pour quel autre régime parlementaire ?

La Constitution de 1958 concilie les exigences de la démocratie parlementaire et la nécessité impérieuse de stabilité de l'exécutif. Ce que revendiquent les partisans d'une VI^e République parlementaire, c'est l'instauration d'un régime avec un président désigné par des parlementaires élus à la proportionnelle, ne jouissant que de pouvoirs d'arbitrage symboliques et privant le gouvernement des principales armes du parlementarisme rationalisé. Chacun peut juger de l'efficacité d'un tel système constitutionnel à l'italienne, gage d'un Etat ingouvernable. Imaginons un seul instant une Assemblée à l'image du Sénat actuel, dont la moitié des membres est élue à la proportionnelle, sans possibilité pour le gouvernement d'imposer sa volonté. Gouverner relèverait du tour de force. Prônant la disparition des principaux instruments du parlementarisme rationalisé (49 alinéa 3, vote bloqué...), la VI^e République du Front de gauche condamnerait inexorablement le gouvernement à l'impuissance ou à la soumission des compromis parlementaires. Les minorités s'adjugeraient un rôle inadmissible d'arbitre.

Changer de Constitution, est-ce nécessaire ? Pour supprimer l'élection directe du président, assurément. Pour valoriser le Parlement et mettre fin à la centralité de la fonction présidentielle, certainement pas. La prééminence présidentielle dénoncée comme le mal absolu et



+ DANS LA MÊME RUBRIQUE

«J'ai vraiment cru qu'on aurait enfin une politique de gauche»

Trois militants UMP agressés à Suresnes

Hollande nie un désaccord avec Merkel

Hollande «est l'une des causes de la crise»

LE JOURNAL NUMÉRIQUE

Article paru dans l'édition du
mardi 30 avril 2013



Feuilletez ou téléchargez cette édition



SHOPPING

avec LeGuide.com



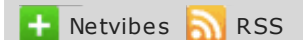
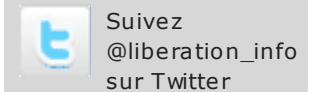
OFFRES D'EMPLOI



Consultez des milliers d'offres d'emploi sur Paris et sa région avec notre partenaire

SUIVEZ LIBÉ SUR LE WEB

Déjà **31000** abonnés !



POINTS COMMUNS

La rencontre par affinités culturelles

Je cherche Une femme

QUI AIME Prince



vecteur de toutes les dérives, tient à la combinaison entre les majorités législative et présidentielle. En période de cohabitation, cette critique, comme par magie, disparaît. Si l'intention est d'établir un couple gouvernement - Assemblée nationale, comme sous les républiques précédentes, il convient d'organiser les élections législatives avant l'élection présidentielle. La politique législative appliquée sera celle débattue devant le peuple français à l'occasion de l'élection des députés. L'élection présidentielle perdrait son intérêt premier, celui de désigner un chef de l'Etat sur un programme constituant la charte législative de la majorité législative et mis en musique par le Premier ministre. Nul besoin de changer la Constitution. La loi suffit. Comme la loi suffit pour imposer le non-cumul des mandats, source d'une sclérose politique manifeste aux multiples répercussions sur le fonctionnement du régime.

Par ailleurs, si la Constitution détermine les relations entre les pouvoirs, celles-ci évoluent au gré des interprétations politiques et juridictionnelles, des accords inconstitutionnels conclus entre l'exécutif et le Parlement (séance des questions au gouvernement instituée en 1974 à l'Assemblée nationale qui ne sera constitutionnalisée qu'en 1995), des réformes législatives (Lolf, modes de scrutin) qui tous ont largement contribué au rééquilibrage des rapports entre la majorité parlementaire et le gouvernement depuis une vingtaine d'années. Le Parlement n'est plus cette chambre d'enregistrement que l'on se plaît à décrire surtout depuis la révision constitutionnelle de 2008.

L'irresponsabilité présidentielle est souvent dénoncée. La Constitution n'est pas fautive. Perdre un référendum, perdre une dissolution et se maintenir à la tête de l'Etat est critiquable. La démission peut être imposée. Cela relève de la révision constitutionnelle non d'une nouvelle Constitution. S'il s'agit par contre de renverser totalement l'équilibre des pouvoirs au profit du Parlement, la seule solution consiste à supprimer les ressources du parlementarisme rationalisé qui permettent à un gouvernement d'emporter la décision face à une majorité parlementaire



44 € voir
Greenweez.com



39 € voir
speck-sports.co ...

Bons plans Piscines

Découvrez sans plus attendre notre sélection!



VOIR +

ARTICLES LES +

VUS

1. «Vous comprendre moi ? Moi française»
2. Affaire Guéant : «La fraude fiscale semble caractérisée»
3. Le cerveau présumé du «casse du siècle» se pend en prison
4. Expulsable, la vieille dame ferme sa porte à jamais
5. «François, lâche pas les pédales!»
6. Les Suédois ne seront pas obligés de faire pipi assis
7. La défense de Guéant mise à mal
8. Un an de Hollande : le grand inventaire des 60 promesses
9. Des journalistes menacés en marge de la manifestation du Front national
10. Le rose Barbie hérisse Berlin



Loi Duflot

- de 55 ans, + de 2 500€ impôts? 0€ d'impôts pendant 9 ans : investissez dans l'immobilier !

» [Cliquez ici](#)



RENCONTRES SÉRIEUSES

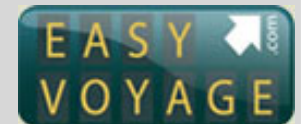


Je suis

Je cherche

GO!

NOTRE COMPARATEUR



Voitures	Hôtels
<input type="checkbox"/> Vols	<input type="checkbox"/> Séjours

Aller-simple
 Aller-retour

Ville de départ:

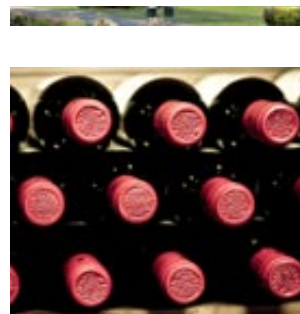
Ville d'arrivée:

Date de départ:

1 mai 20

indisciplinée. La V^e République ne sera plus. La stabilité gouvernementale en sera définitivement affectée avec son lot de conséquences que l'on imagine en ces temps de crise identitaire. Est-ce ce régime auquel aspirent les citoyens ? Rien n'est moins certain. Et rien ne dit que cette nouvelle Constitution réponde aux objectifs initiaux. Leçon de l'histoire et de l'analyse comparée des régimes, la Constitution est un acte vivant qui dissimule en son sein plusieurs régimes possibles selon les interprétations politiques, juridictionnelles et les contextes électoraux. Les Lois constitutionnelles de 1875 favorisaient le président. La III^e République consacra la toute-puissance du Parlement. La Constitution de 1946 mettait en place un régime parlementaire relativement rationalisé. Ses interprétations politiques engendrèrent l'instabilité ministérielle chronique et la déresponsabilisation des parlementaires. La Constitution de 1958 encadra strictement l'activité législative. Le Conseil constitutionnel, s'accaparant au passage une fonction de protection des libertés dès 1971, n'a cessé de desserrer le corset constitutionnel l'emprisonnant. De même, l'alliance président - députés s'imposa, contre toutes les prévisions initiales, comme la clé de lecture du régime par le jeu de la dissolution de 1962 et non par l'adoption du projet d'élection directe du président qui ne se concrétisera qu'en 1965. La stabilité gouvernementale devint une réalité.

Dans ces conditions, mieux vaut se contenter d'une Constitution qui a fait ses preuves, préférer l'amendement constitutionnel à l'ouverture aventureuse d'un nouveau chapitre constitutionnel. A défaut, sera rapidement réclamée une VII^e République pour corriger les déséquilibres qui apparaîtront nécessairement par le jeu des interprétations inhérentes à tout système constitutionnel. L'équilibre parfait n'existe pas. Lorsqu'on prendra conscience de cette réalité, la France en finira avec ses utopies constitutionnelles. La Constitution est ce que ses interprètes en font et disent ce qu'elle est.



Côte-Rôtie Guigal 2007

Inscrivez-vous et bénéficiez d'une offre exceptionnelle sur la Côte-Rôtie Guigal 2007

» [Cliquez ici](#)



Nouvelle Yaris Hybride

Avec ses 2 moteurs essence et électrique, alliez puissance, économie, écologie et technologie !

» [Cliquez ici](#)

Publicité Ligatus

TOP DES RECHERCHES EN LIVE

1. fillon
2. meteo france orange
3. saint etienne
4. resultats foot
5. roselyne bachelot

Proposé par le moteur

NOUS RECOMMANDONS

avec Outbrain

Sur Libération.Fr



Une enseignante de collège soupçonnée d'avoir entretenu une liaison...

Date de retour:

1 mai 20

Rechercher

EASY VOYAGE

LIVRE PHOTO

Créez votre livre photo



À partir de 10,95 €

en savoir +

avec Blurb et Libé

COURS D'ANGLAIS

Liberate Your English

Faut-il changer de pape?



Translate This Cover



Tweeter

Envoyer

Abonnez-vous à partir de 1€



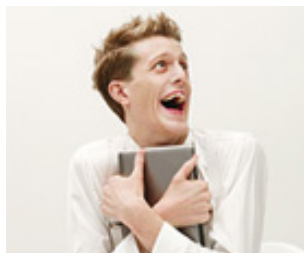
Côte-Rôtie Guigal 2007

Inscrivez-vous et bénéficiez d'une offre exceptionnelle sur la Côte-Rôtie Guigal 2007



Loi Duflot

- de 55 ans, + de 2 500€ impôts? 0€ d'impôts pendant 9 ans : investissez dans l'immobilier !



Dingue de vos appareils ?

Protégez complètement tous vos appareils connectés : PC, Mac®, smartphone et tablette

Publicité Ligatus

Afficher tous les commentaires (3)

À LA UNE DE LIBÉRATION.FR

«J'ai vraiment cru qu'on aurait enfin une politique de gauche»



Pourquoi paye-t-on la France pour lui prêter de l'argent ?



L'encombrant pied-à-terre du fils de Laurent Fabius

Ailleurs sur le web

[?]



Le burger se fait chic (Samsung)



L'art de décorer : Comment décorer votre table et surprendre vos... (Samsung)



Magdi Allam, baptisé par Benoît XVI en 2005, quitte l'Église... (La croix)



L'Amérique du Sud en images, vue par la Compagnie du Ponant (Ponant)

This Cover

PARTENARIAT

VENDREDI 3 MAI 2013

Hors-série exceptionnel

ALTERMONDES offert avec



AUDIENCE



La fréquentation de ce site est certifiée OJD

PARTENARIAT



FESTIVAL ART ROCK 17 / 18 / 19 MAI SAINT-BRIEUC COTES D'ARMOR

LA FURA DELS BAUS
MICHAEL CLARK
BENJAMIN BIOLAY
KAVINSKY
EMIR KUSTURICA



REPORTAGE ✦ 50 000 personnes environ ont participé à la marche pour la VIe République, organisée par Jean-Luc Mélenchon, ce dimanche, à Paris.

🗨 59 commentaires

AU FIL DE LA JOURNÉE Mélenchon brocarde le «petit monarque hors de tout contrôle»

«Mariage pour tous, union civile, mêmes dégâts»



SKIP THE USE
WOODKID
LOU DOILLON **LESCOP**
WAX TAILOR
TINARIWEN...
WWW.ARTROCK.ORG

PARTENARIAT

BOMBINO

NOUVEL ALBUM **NOMAD**



PRODUIT PAR DAN AUERBACH



PARTENARIAT



MYTHOS
FESTIVAL DES ARTS DE LA PAROLE
16>21 AVRIL 2013
RENNESMÉTROPOLE



Les opposants au mariage pour tous manifestent un peu partout en France, mais ils sont peu nombreux, sauf à Rennes.

174 commentaires

VIDÉO «François, lâche pas les pédales!»

ANALYSE La rue, succès épineux pour l'Eglise

«Cette mobilisation a creusé le fossé, beaucoup ont été blessés»

INTERVIEW Patrick Sanguinetti, coprésident et porte-parole de David et Jonathan, regrette le «malaise de l'Eglise à l'égard de l'homosexualité».

347 commentaires

ANALYSE La rue, succès épineux pour l'Eglise

Hollande nie un désaccord avec Merkel



«Il n'y a pas d'animosité personnelle entre Merkel et moi», explique Hollande, selon le magazine Der Spiegel.

57 commentaires

L'ACTU Déficit: des conservateurs et libéraux allemands mécontents du sursis accordé à Paris

INTERVIEW «Si le moteur franco-allemand ne fonctionne pas, l'avion s'écrase»

Un responsable israélien confirme deux raids en Syrie en trois jours

PARTENARIAT






Une attaque aérienne israélienne a notamment eu lieu contre le centre de recherches scientifiques de Jamraya, dans la capitale syrienne.

L'ACTU Israël aurait mené un raid aérien en Syrie

L'Egypte condamne les raids israéliens, la Syrie menace



La présidence égyptienne a condamné dimanche «l'agression» d'Israël contre la Syrie. La Ligue arabe appelle l'Onu à réagir.


 49 commentaires

Trois militants UMP agressés à Suresnes





Ils ont été pris à partie par des jeunes alors qu'ils collaient des affiches samedi soir.


 1 commentaire

DÉCRYPTAGE Un an de Hollande : le grand inventaire des 60 promesses

«Mon obsession, ce sont les classes populaires»



INTERVIEW ➤ Alors que la ligne Hollande est contestée jusqu'au sein du PS, Benoît Hamon défend le «travail collectif» du gouvernement.

 114 commentaires

CHIFFRE Repères. Benoît Hamon. Jean-Luc Mélenchon

L'ACTU Le Front de gauche veut réoccuper le pavé

EN CE MOMENT ➤

[Sarkozy face à la justice](#)

[Grenoble 2013 : Jeunes, débattiez-vous !](#)

[Libération a 40 ans](#)

[Le mouvement, c'est la ville](#)

ABONNEZ-VOUS À LIBÉRATION

À PARTIR DE 1€ SEULEMENT JUSQU'À LA FIN DU MOIS

- > Abonnement numérique
- > Gérer votre abo papier
- > Anciens numéros
- > Boutique Libération



DÉBATS

CULTURE

ÉVÉNEMENTS

TECH / WEB

VIDÉO/PHOTO

BLOG

VOYAGES

MONLIBÉ

EDITION ABONNÉS

ACTUALITÉS

[A la Une](#)

[Éditos](#)

[Politiques](#)

[Société](#)

[Monde](#)

[Économie](#)

[EcoFutur](#)

[Médias](#)

[Vous](#)

[Sports](#)

[Terre](#)

[Sciences](#)

[Désintox](#)

SERVICES

[Emploi](#)

[Rencontres](#)

[Petites annonces](#)

[Cours d'anglais](#)

[Shopping](#)

[Anciens numéros](#)

[T-shirts](#)

[Petites annonces](#)

[Programme TV](#)

[Restaurants](#)